

*Exercice clos le 31 Décembre 2010*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**sur les Comptes Annuels**

59520 MARQUETTE LEZ LILLE  
1 rue de Terdeghem

Siège social

« LA FARANDOLE »  
Association régie par la Loi 1901

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « La Farandole », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
  - la justification de mes appréciations,
  - les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

Aux Adhérents de l'association,

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**ASSOCIATION LA FARANDOLE**

*ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901*

**Philippe BONDU**

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DOUAI

Les comptes annuels font état, au 31 décembre 2010, d'un actif circulant de 66.329,20 € et de dettes à court terme pour 122.000,98 €.

Compte tenu du résultat déficitaire de 6.328,63 €, les fonds associatifs s'élèvent, au 31 décembre 2010, à - 45.992,06 € contre - 38.414,60 € au titre de l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels précise que les comptes ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation.  
Aucun ajustement qui pourrait s'avérer nécessaire, si l'Association n'était plus en mesure de poursuivre ses activités, n'a été constaté.

Sous la réserve précédemment énoncée au regard du principe de la continuité d'exploitation, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

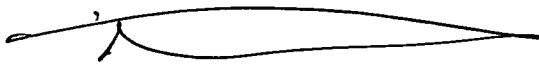
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lambersart, le 30 mars 2011



Philippe BONDU  
Commissaire aux comptes



**ASSOC LA FARANDOLE**  
**BILAN - PASSIF**  
 Du 01/01/2010 au 31/12/2010

<b>PASSIF</b>		Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Fonds propres			
Fonds associatif sans droit de reprise	20 393,56		20 393,56
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-62 787,52</b>	<b>-6 328,63</b>	<b>-31 072,24</b>
Autres fonds associatifs			
Fonds associatif avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 730,53		3 979,36
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>Comptes de liaison</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>-45 992,06</b>	<b>-38 414,60</b>
Provisions pour risques et charges	<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Fonds dédiés</b>	<b>TOTAL (III)</b>		
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>DETTES</b>	<b>TOTAL (IV)</b>		
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 754,72		35 632,49
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 016,00		3 060,42
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 390,30		12 379,17
Dettes fiscales et sociales			
Redevables créditeurs	57 839,96		55 245,91
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>76 008,92</b>	<b>122 000,98</b>	<b>67 903,39</b>
<b>TOTAL (V)</b>	<b>122 000,98</b>		<b>106 317,99</b>
<b>TOTAL (VI)</b>			

Iscompta - ASSOP - Fiscal -

5

Voir l'attestation de l'expert comptable





# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ASSOC LA FARANDOLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

AUCUN FAIT MAJEUR NE S'EST PRODUIT DURANT L'EXERCICE.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions
  - Installations techniques
  - Matériels et outillages industriels
  - Concession Brevets Licences
  - Matériel de bureau et informat
  - Mobilier
  - Matériel éducatif
- 10 à 20 ans  
10 ans  
5 ans  
3 ans  
3 à 5 ans  
5 à 10 ans  
5 ans



# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ASSOC LA FARANDOLE

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice		suite à réévaluation		acquisitions	
		TOTAL I		16 417		7 749			
		TOTAL II		1 399					
		INCORPOR.		Autres postes d'immob. incorporées		16 417		7 749	
		CORPORELLES		Sur sol propre Constructions		17 578		519	
		TOTAL III		48 097		89 842		519	
				Avances et acomptes					
		FINANCIERES				46		46	
				TOTAL IV					
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				91 287		91 287	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		par virt poste		par cessions		immob. fin ex.		Réévaluation légale Valeur d'origine	
		TOTAL I		16 417		7 749		17 578		48 616		90 360	
		TOTAL II		1 399									
		INCORPOR.		Autres postes d'immob. incorporées		1 399		16 417		7 749		48 616	
		CORPORELLES		Sur sol propre Constructions		17 578		48 616		90 360			
												Autres immos corporelles	
		TOTAL III		7 749		17 578		48 616		90 360			
						FINANCIERES		46		46		46	
TOTAL IV													
				TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		91 287		91 287		91 287		91 805	



**ASSOC LA FARANDOLE**  
**ACTIF CIRCULANT**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ETAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CADRE A	ETAT DES CRÉANCES		ACTIF IMMOBILISÉ	ACTIF CIRCULANT	Renvois (1) (2)		
	Montant brut	A 1 an au plus			A plus d'un an	Montant des	Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)
			Créances rattachées à des participations				
			Prêts (1) (2)				
			Autres immobilisations financières				
			Clients douteux ou litigieux				
			Autres créances clients				
			Créances rep. titres prêts : prov /dep. antér				
			Personnel et comptes rattachés				
			Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
			Impôts sur les bénéfices				
			Taxe sur la valeur ajoutée				
			Etat & autres coll. publiques				
			Autres impôts, taxes & versements assimilés				
			Divers				
			Groupe et associés (2)				
			Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
			Charges constatées d'avance				
			<b>TOTAUX</b>				
				50 768	50 806		
				21	50 806		
				17			
				50 768			
				21			

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ASSOC LA FARANDOLE

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Exploitation	21
	Financiers	
	Exceptionnels	
<b>TOTAL</b>		<b>21</b>
<b>MONTANT</b>	<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	

PRODUITS À RECEVOIR

	Créances rattachées à des participations	
	Autres immobilisations financières	
	Créances clients et comptes rattachés	
	Autres créances	
<b>TOTAL</b>		<b>47 586</b>
<b>MONTANT</b>	<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>47 586</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSOC LA FARANDOLE  
Du 01/01/2010 au 31/12/2010

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	20 393,56			
Ecart de réévaluations avec droit de reprise				20 393,56
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluations sans droit de reprise				-62 787,52
Reserves				
Report à nouveau	-31 072,24		31 715,28	-62 787,52
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-31 715,28	-6 328,63	-31 715,28	-6 328,63
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	3 979,36		1 248,83	2 730,53
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>TOTAUX</b>	<b>-38 414,60</b>	<b>-6 328,63</b>	<b>1 248,83</b>	<b>-45 992,06</b>

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

ASSOC LA FARANDOLE

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine Emprunts de crédit (1) à plus d'1 an à l'origine Emprunts & dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs & comptes rattachés Personnel & comptes rattachés Sécurité sociale & autres organismes sociaux Etat & Impôts sur les bénéfices autres Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées collectives publiques Autres impôts, taxes & assimilées Dettes sur immobilisations & cptes rattachés Groupe & associés (2) Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) Dette représentative des titres empruntés Produits constatés d'avance <b>TOTAUX</b>	44 755	44 755	44 755	44 755
		8 016	8 016	8 016	8 016
		11 390	11 390	11 390	11 390
		18 913	18 913	18 913	18 913
		33 474	33 474	33 474	33 474
		5 454	5 454	5 454	5 454
		122 001	122 001	122 001	122 001
Renvois	(1)				
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 444			
	Montant divers emprunts, dettes/associés				

**COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**

Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 963
Dettes fiscales et sociales	30 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>37 176</b>

**ASSOC LA FARANDOLE**  
**ENGAGEMENTS**  
Du 01/01/2010 au 31/12/2010

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

Au 31/12/2010, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 913 heures.  
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.



**ASSOC LA FARANDOLE**  
**LES EFFECTIFS**  
 Du 01/01/2010 au 31/12/2010

LES EFFECTIFS

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Personnel salarié :</b> Ingénieurs et cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Ouvriers	1,00	1,00
<b>Personnel mis à disposition :</b> Ingénieurs et cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Ouvriers	13,00	13,00

**ASSOC LA FARANDOLE**  
**COMMENTAIRE**  
Du 01/01/2010 au 31/12/2010

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

- 1- Ventilation des créances au 31/12/2010 :
  - Mairie : 0 €
  - CAF : 38.156,45€
  - Participation des parents 12/2010 : 9.429,62 €
  - EDF : 1 886,40 €

2- Les membres du conseil d'administration exercent leur mandat à titre bénévole.

3- Les honoraires du commissaire aux comptes en 2010 s'élèvent à 4.259,22 €.

4- Article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif:

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent à 42.406 €

5- Les locaux sont mis à disposition gratuitement par la mairie pour une valeur de 29.022 €. cette valeur a été comptabilisée en charge et en transferts de charge.